

LES NOUVELLES

DE MOISSY-CRAMAYEL

N° 337 - octobre 2024



DOSSIER

Eau potable : le service devient public

ACTU

Le marché
se renouvelle

PAGE 4

PRÈS DE CHEZ VOUS

La réfection des routes
se poursuit

PAGE 5

ENFANCE

Les stages sportifs
sont de retour

PAGE 6

UN KIT DE RENTRÉE POUR LES SIXIÈMES

Chaque année, la municipalité offre des dictionnaires de français et d'anglais ou d'allemand ainsi qu'une calculatrice aux élèves de sixième de la Boétie et des Maillettes. Line Magne, les maires adjointes Stéphanie Le Meur et Carole Moïse et les conseillers municipaux Flore Lawin et Olivier Canard étaient au rendez-vous pour remettre ces fournitures scolaires aux adolescents le jour de la rentrée. Un coup de pouce financier de la ville apprécié par les familles.



UN NOUVEAU LYCÉE À SÉNART

Pour désengorger les lycées des environs, dont le nôtre, la Région Île-de-France va financer la construction d'un nouvel établissement scolaire pour les lycéens sur le territoire de Sénart. Situé à cheval sur les communes de Lieusaint (77) et de Saint-Pierre-du-Perray (91), ce lycée polyvalent - avec ses filières générales et technologiques - de 1200 places devrait ouvrir ses portes au plus tôt... à la rentrée 2028 ! Mercredi 4 septembre, Line Magne, Michel Bisson, maire de Lieusaint et Dominique Vérots, maire de Saint-Pierre-du-Perray ont visité le site où sera construit le futur lycée aux côtés de Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France.



RETOUR SUR LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Quarante ans après l'inauguration de l'œuvre de l'artiste grec Philolaos Tloupas située sur le chemin de la Brie, la ville a dévoilé les sculptures rénovées le 21 septembre dernier. Les Journées européennes du Patrimoine ont ainsi été l'occasion de redécouvrir cette œuvre et le minutieux travail de restauration mené. En parallèle, Moissy et ses partenaires ont célébré le patrimoine culinaire à travers une série de vidéos mettant en lumière des cuisinières et cuisiniers locaux, projetée sur l'écran géant de la Rotonde. Une soirée qui s'est achevée autour d'un banquet participatif théâtralisé proposé par la compagnie Ogoa.





■ **Le passage à la régie de l'eau : la maîtrise publique d'un bien commun vital.** ■

L'EAU, UN BIEN PUBLIC

La gestion de l'eau potable est un enjeu crucial pour les collectivités, un défi qui dépasse la simple question technique. C'est pourquoi, avec l'équipe municipale, nous avons fait le choix de rejoindre la régie publique de l'eau qui fonctionne sous l'égide de Grand Paris Sud. Ce choix, loin d'être anodin, s'inscrit dans une vision politique à long terme : garantir à nos habitants une maîtrise publique de cette ressource vitale loin des intérêts économiques privés. L'eau est un bien commun, indispensable à la vie et à notre quotidien. Pourtant, sa gestion est loin d'être une simple formalité. Elle repose sur des infrastructures complexes et coûteuses, une chaîne de traitement et de distribution sophistiquée, que la puissance publique se doit de gérer avec responsabilité et transparence. Partout en France, des démarches pour la réappropriation publique de ces outils de productions s'engagent. En choisissant de confier cette gestion à une régie publique - Eau Grand Paris Sud - nous faisons le pari de la solidarité, de l'équité et de la durabilité. Nous reprenons ainsi la main sur ce service pour mieux répondre aux défis de demain, notamment dans un contexte de changement climatique qui accentue la raréfaction de la ressource.

Il est de notre devoir, en tant qu'élus, de veiller à ce que l'eau soit accessible à toutes et à tous, à un tarif juste, et que sa qualité soit irréprochable. La gestion publique nous permet non seulement de garantir un accès équitable à cette ressource, mais aussi de planifier à long terme l'entretien des infrastructures. Ce modèle s'affranchit des logiques purement financières pour se concentrer sur l'intérêt général et la préservation de l'environnement. Ce passage en régie publique, qui sera effectif au 1^{er} novembre 2024, marque un tournant dans la gestion de l'eau à Moissy. Nous affirmons ainsi notre volonté de nous intégrer dans un service public de l'eau transparent et solidaire, à la hauteur des enjeux de notre époque.

Moissy, une ville en constante évolution

Au-delà de ce choix politique fort, Moissy continue de se transformer et d'évoluer : après la rue du Noyer-Perrot, et alors que l'avenue Philippe Bur poursuit sa mue, la route de Cramayel va être rénovée pour vous permettre de circuler agréablement et en sécurité. Par ailleurs, nous avons réalisé de nouvelles places de stationnement aux abords du groupe scolaire Jatteau, et d'autres suivront dans les mois à venir.

Enfin, la culture reste au cœur de notre engagement pour une ville vivante. Le mois d'octobre sera rythmé par des événements artistiques et sportifs, comme le retour du "Cirque Ovale" ou encore l'exposition de Caroline Fournier à la Maison des associations. Sans oublier les performances des danseurs de breakdance sur la scène de la Rotonde pour les qualifications Île-de-France.

Feuilletez ce nouveau numéro et découvrez ce que Moissy a à vous offrir !

***Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :***

line.magne@moissycramayel.fr

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique

Bienvenue à

Depuis cet été, une opticienne a pris ses quartiers à la pharmacie des Arcades, place du 14 Juillet 1789. Sur place, elle propose un service de proximité à petits prix. Elle intervient également à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Sofra Grill déménagement

Après des années passées au 74 de l'avenue Philippe Bur, Sofra Grill a déménagé dans les locaux de l'ancien restaurant Le Saïgon, au 2 avenue Philippe Bur. Un établissement plus grand qui permet au gérant d'étoffer sa carte en proposant désormais, en plus des traditionnels plats servis auparavant, des spécialités turques, un plat du jour et une soupe, toujours faits maison. Dans ce nouveau restaurant comptant une vingtaine de places, il est possible d'y déjeuner ou dîner, sur place ou à emporter.

Tél. : 09 50 19 12 41

Ouverture du lundi au samedi de 11h à 22h.

Un coup de frais à la ludothèque

Après des travaux de peinture réalisés cet été et un réaménagement des locaux, le lieu a rouvert ses portes aux habitants au début du mois de septembre aux horaires habituels :

mardi, vendredi : 16h-18h

mercredi, samedi :

10h-12h30 et 14h-18h



LE MARCHÉ SE RENOUVELLE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la municipalité a repris en main la gestion de son marché avec l'ambition de le rendre plus attractif et plus vertueux en matière d'écologie.

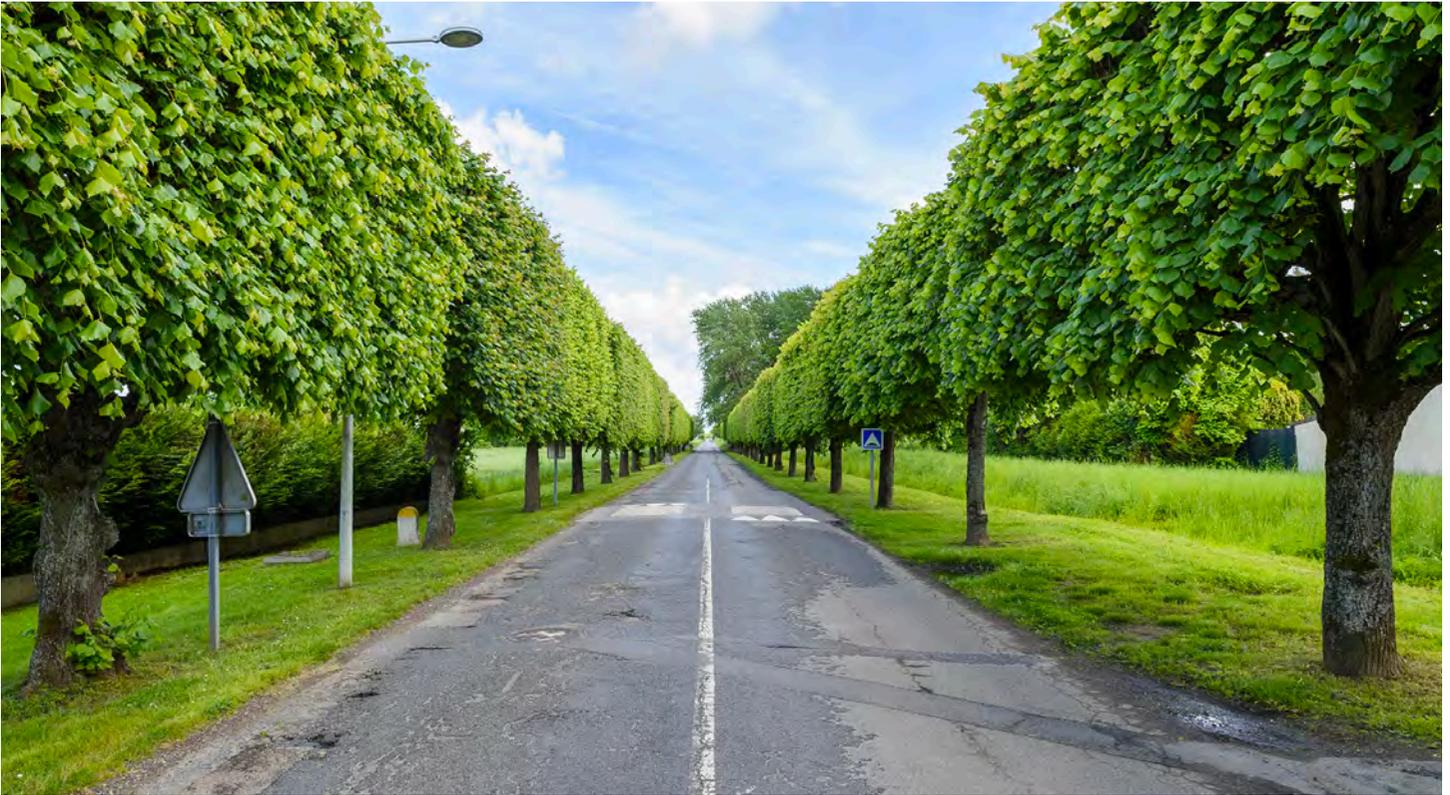


Selon les jours, le mercredi ou le samedi, le marché moisséen accueille entre quinze et trente commerçants sur la place Simone Veil. "Redynamiser ce rendez-vous phare de la vie moisséenne est essentiel pour nous. Nous avons donc fait le choix d'investir dans notre marché", explique Antonia Bergano, conseillère municipale déléguée aux commerces. Pour ce faire, la ville a recruté des agents : un régisseur placier et un installateur pour la gestion courante et le développement, chapeautés par une manageuse de centre-ville. En coulisses, ils s'emploient à le développer en démarchant de nouveaux commerçants et en proposant des animations.

Un marché plus animé et plus respectueux de l'environnement

Des efforts qui commencent à payer ! Depuis sa reprise, le marché s'est étoffé avec l'arrivée d'un traiteur asiatique, d'un marchand d'épicerie fine, d'un poissonnier, d'un marchand d'œufs ou encore d'un spécialiste de grillades au charbon de bois. "Si certains sont restés, d'autres n'ont pas donné suite en raison d'un manque de recette suffisante. En effet pour les fidéliser, il est impératif que la clientèle soit au rendez-vous", détaille l'élue. C'est pourquoi, en plus d'étoffer son offre, la commune s'attache à l'animer avec un programme événementiel. Ateliers culinaires, démonstrations sportives, concerts... "Chaque mois, nous organisons une animation avec pour objectif de créer du lien dans cet espace de convivialité par excellence qu'est le marché", précise Antonia Bergano. À vos agendas, la prochaine se déroulera le samedi 19 octobre avec la distribution de 200 sacs réutilisables aux couleurs de Moissy. Une animation qui s'inscrit dans une démarche écologique amorcée par la distribution aux commerçants de sacs en papier, pour dire STOP au plastique.

i Votre marché est ouvert tous les mercredis de 8h à 13h et tous les samedis de 8h à 14h



LA ROUTE DE CRAMAYEL FAIT PEAU NEUVE

Comme la rue du Noyer-Perrot, la route de Cramayel bénéficiera d'une réfection de la chaussée durant le mois d'octobre.

Avec le temps et les intempéries, la chaussée de la route de Cramayel s'est fortement dégradée. Alors, pour permettre à tous de circuler dans les meilleures conditions, la municipalité a décidé d'investir dans sa rénovation entre le rond-point Pierre Aubergé et la Ferme de Cramayel, pour un montant de près de 330 000 €. Ce chantier sera opéré en deux temps : les 8 et 9 octobre puis les 28 et 29 octobre. Une déviation sera mise en place pour les véhicules en pro-

venance du rond-point Pierre Aubergé et de la RD 402. Un accès riverain sera néanmoins maintenu de 18h à 8h. En cas d'intempéries, la réfection de la chaussée sera reportée au printemps 2025.

Un procédé écologique

Investir dans la rénovation de la route de Cramayel, oui, mais pas n'importe comment. Pour redonner un coup de neuf à cette voie historique de la ville dans le respect de l'environnement et des ressources natu-

relles, la municipalité a opté pour un procédé innovant mis au point par VINCI Construction : Recyclovia®. Ce dernier permet de recycler la chaussée dégradée pour la reconstruire. Dans un premier temps, le revêtement abîmé sera retiré pour être recyclé avant d'être réutilisé pour reconstruire la chaussée. Trois semaines après, l'enrobé sera posé. Durant cet intervalle, la circulation sera temporairement rouverte, réduisant ainsi la gêne imposée aux usagers et afin de maintenir la fluidité du trafic.

DU STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE À JATTEAU

Pour étoffer l'offre de stationnement en ville, douze places dont une PMR ont été matérialisées sur le parvis du groupe scolaire de Jatteau, avenue de l'Europe pour un montant de près de 6 500 € (pose de barrières et de potelets PMR, peinture). Ces places de parking sont réglementées en "arrêt minute" de 7h à 19h lors des périodes scolaires. En dehors de ces horaires et durant les vacances scolaires, le stationnement est libre.

LES STAGES SPORTIFS REPRENNENT DU SERVICE

Vacances obligent, les stages sportifs sont de retour et c'est toujours gratuit ! Inscriptions, programme, voici tout ce qu'il faut savoir.

Tous les ans, le service des sports de la ville propose **gratuitement** aux enfants de la commune âgés **de 3 à 14 ans** des stages sportifs lors de la deuxième semaine des vacances scolaires de la Toussaint et de printemps. Répartis par tranches d'âge, ces derniers s'initient à des pratiques sportives variées favorisant l'esprit d'équipe. Gymnastique, athlétisme, ultimate ou encore escrime, les enfants découvrent des disci-

plines sportives. Une chouette façon de s'occuper et de se dépenser durant cette pause.

Comment ça marche ?

Le service des sports vous donne rendez-vous du 28 au 31 octobre au gymnase de Jatteau pour cette semaine athlétique. Les inscriptions se dérouleront sur place **le lundi 28 octobre de 9h15 à 11h et de 14h**

à 15h30. Merci de vous munir du carnet de santé de l'enfant. Le planning et les horaires sont définis en fonction des âges : chaque jour de 10h à 11h pour les 3-5 ans, de 11h à 12h30 pour les 6-7 ans, de 14h à 15h30 pour les 8-9 ans et de 15h30 à 18h pour les 10-14 ans. Le planning des activités ainsi que le bulletin d'inscription sont à retrouver sur le site de la ville. Pour plus de fluidité, pensez à remplir le bulletin en amont.



INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'AUTOMNE AU SERVICE JEUNESSE

Comme à chaque période de vacances, le service jeunesse a concocté un programme haut en couleurs ! Pour vous inscrire aux activités proposées, rendez-vous **le samedi 12 octobre rue Joseph Lakanal de 14h à 18h**. Des permanences seront également assurées le mardi 15 et le vendredi 18 octobre de 17h à 18h. Vous n'êtes pas disponible à ces dates ? Pas de panique, vous pouvez également vous inscrire le lundi et jeudi matin de 11h à 12h durant les congés scolaires.

CAPITAINE ÉMILIE VANAGT, CHEFFE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

Cet été, la capitaine Émilie Vanagt a rejoint les rangs du centre d'incendie et de secours de la commune. Pour l'occasion, les Nouvelles sont allées à sa rencontre.

Petite, Émilie Vanagt, originaire du sud-est de la France, observait les sapeurs-pompiers de la région en action. Cet enfant de la Provence s'enthousiasmait devant les soldats du feu qui s'élançaient vers leurs lieux d'intervention, dans les airs ou sur terre, pour combattre les feux de forêts. "Être pompier, c'est une vocation. J'ai fait mes études pour faire ce métier", raconte cette diplômée d'un double master en gestion des risques et en droit public sécurité civile. À l'adolescence, elle intègre une association de sécurité civile pour y faire du secourisme. Vers 22 ans, elle devient pompier volontaire dans le Var et dans l'Ariège avant de se professionnaliser suite à sa réussite au concours des officiers de sapeur-pompier : "J'ai commencé ma carrière à Toulouse comme cheffe de garde dans une grosse caserne toulousaine. Puis, je suis allée dans le Nord (59), où j'ai été cheffe de centre adjoint pendant quatre ans."

Entre les coulisses et le terrain

C'est en Seine-et-Marne qu'elle pose ensuite ses valises. Durant 3 ans, elle est à la direction des opérations en état-major s'occupant "du matériel innovant au sein du SDIS (service départemental d'incendie et de secours) et des doctrines et techniques opérationnelles". Puis, à l'été 2024, alors titulaire du concours de capitaine, elle est nommée cheffe du centre d'incendie et de secours de Moissy. "Je gère les 109 sapeurs-pompiers de la caserne. L'idée est d'être là pour eux et pour la population en offrant un service public de qualité tout en veillant au bien-être des pompiers", détaille-t-elle. Et de poursuivre : "En parallèle, je suis aussi cheffe de groupe. Je coordonne plusieurs engins lors des interventions." Derrière son bureau comme sur le terrain, elle multiplie les casquettes avec plaisir : "L'alliance du terrain et de mon rôle de manager me plaît énormément. C'est une caserne qui est challengeante. Le personnel est très attachant et motivé. Ça donne vraiment envie de s'investir à fond."

"Tout le monde peut trouver sa place chez les pompiers"

Les sapeurs-pompiers veillent sur les habitants de Moissy, Lieusaint, Réau, Combs-la-Ville et Limoges-Fourches. Au titre de leurs spécialités, ils peuvent néanmoins intervenir dans tout le département. Pour en découvrir davantage, n'hésitez pas à pousser les portes de la caserne. "Si vous avez envie d'intégrer un corps constitué passionnant, motivant et faisant sens au quotidien, venez nous rencontrer, vous ne serez pas déçus. Nous avons besoin de la motivation et de la force de travail de chacun. Tout le monde peut trouver sa



place chez les pompiers. Nous sommes tous unis par les mêmes valeurs et le même esprit de corps", conclut-elle.

Rendez-vous au centre d'incendie et de secours le 5 octobre de 10h30 à 18h pour "Les Experts à Moissy, saison 1".



MOISSY REJOINT LA RÉGIE DE L'EAU DE GRAND PARIS SUD

À partir du 1^{er} novembre 2024, Eau de Grand Paris Sud - un service de l'agglomération qui assure déjà la collecte et le transport des eaux usées et pluviales sur le territoire - prendra le relais de Suez pour la distribution et la facturation de l'eau potable.

EAU POTABLE :
30 à 35 %
de la facture sert à financer le prélèvement de l'eau, le traitement de potabilité, le stockage et la distribution.

LES ORGANISMES PUBLICS :
20 à 25 %
de la facture est reversé aux organismes publics chargés de la protection de la ressource et des milieux naturels.

ASSAINISSEMENT :
40 à 45 %
de la facture est utilisé pour financer la collecte des eaux usées, leur transport et leur traitement en station d'épuration.

GESTION PUBLIQUE DE L'EAU : MODE D'EMPLOI

À l'instar de Combs-la-Ville, Réau et Soisy-sur-Seine, Moissy a fait le choix de la régie directe pour la gestion de l'eau au 1^{er} novembre.

L'eau fait partie du patrimoine commun et sa protection, sa mise en valeur et le développement de cette ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. Pour préserver ce bien commun, la Ville a naturellement décidé de passer de l'opérateur privé Suez, à une gestion publique de l'eau. Sur le territoire, Eau de Grand Paris Sud assure la distribution de l'eau aux robinets, la collecte et le transport des eaux usées et pluviales, afin de permettre aux habitants de profiter de ce service au prix le plus juste. Mais alors comment ça fonctionne ? Tout d'abord, il convient de noter que ce changement ne demande aucune démarche particulière à l'utilisateur, la passation se fait directement entre les deux prestataires. Durant le mois d'octobre, vous recevrez un courrier de la part d'Eau de Grand Paris Sud vous demandant de renseigner vos modalités de paiement, pour une facturation mensuelle ou semestrielle. De son côté, Suez vous adressera une facture de fin de contrat quel que soit votre mode de paiement. Eau de Grand Paris Sud éditera sa 1^{re} facture en février 2025 (abonnement et consommation à compter du 1^{er} novembre 2024).

Pour ouvrir ou résilier votre compte : à la date de votre emménagement ou à l'ouverture du branchement, dans le cas d'un logement neuf ou pour la résiliation à la date de votre départ ou à la fermeture du branchement, selon votre demande, contactez Eau de Grand Paris Sud.

Relève du compteur : une fois par an, Eau de Grand Paris Sud

procède au relevé de votre compteur pour facturation de votre consommation réelle. Pour tout compteur inaccessible (jardin, cave, sous-sol), un courrier d'avis de passage vous sera adressé dix jours avant la relève, sauf si vous êtes en télérelève.

Le paiement : Eau de Grand Paris Sud vous invite à opter pour le prélèvement automatique mensualisé pour optimiser votre budget et éviter les mauvaises surprises, mais vous avez également la possibilité de régler par TIP, chèque ou carte bancaire aux accueils de leurs structures. Le paiement en espèces est possible uniquement sur le site de Ris-Orangis.

Comprendre sa facture en un clin d'œil

Eau de Grand Paris Sud émet deux factures par an, en février et en août. La première, émise après le relevé de votre compteur et la seconde qui est une facture estimative de votre consommation. Si votre compteur est équipé de télérelève, les deux factures sont alors établies avec un index télérelevé. Les abonnés ayant choisi le prélèvement mensuel ne reçoivent qu'une facture par an, après la relève du compteur. À noter que pour les consommations supérieures à 6 000 m³, Eau de Grand Paris Sud émet alors quatre factures annuelles sur relève.

i Lieux d'accueil au public :
24 rue du Bois Sauvage, 91130 Ris-Orangis.
Hôtel de l'Agglomération :
9 allée de la Citoyenneté, 77127 Lieusaint





PHILIPPE RIO, *maire de Grigny et vice-président en charge du développement durable, du cycle de l'eau, de la biodiversité et de la production d'énergie à Grand Paris Sud.*

JULIEN BÉRAUD, *maire-adjoint en charge des Finances à Moissy et conseiller communautaire délégué à Grand Paris Sud.*

Pour quelles raisons, les communes de l'agglomération font-elles le choix de rejoindre la régie publique de l'eau ?

Philippe Rio : Il y a une véritable prise de conscience sur le fait que l'eau est un service public. Une gestion que nous assumons avec sérieux et transparence. C'est pourquoi les villes rejoignent la régie publique. Cette adhésion est le reflet d'un engagement collectif.

Julien Béraud : L'eau, en tant que bien commun, mérite une gestion directe et rigoureuse. Il est impératif que nous maîtrisions chaque maillon de cette chaîne. En ces temps de bouleversements climatiques et énergétiques, posséder la maîtrise de l'eau revêt une importance cruciale. Notre responsabilité nous commande d'assurer cette gestion avec rigueur pour garantir à tous un accès équitable et durable à cette ressource précieuse.

Qu'est-ce qui distingue la régie publique de la gestion privée ?

Philippe Rio : Si les sociétés privées assurent ce service, notre mission est de surpasser ces intérêts privés et financiers en proposant ce bien au tarif le plus juste. Nous ne sommes pas là pour faire des bénéfices. Nous avons toutes les compétences et n'avons pas à rougir vis-à-vis du privé. Ainsi, nous aurons une parfaite connaissance du réseau, avec ses points forts et ses points faibles et nous pourrions intervenir au mieux.

Julien Béraud : On observe une baisse significative des tarifs depuis la mise en place de la régie de l'eau. Le coût de l'eau est moins important car nous gérons la distribution, les relevés et la facturation, ce qui nous permet de tirer les prix au plus bas pour

les habitants⁽¹⁾. De plus, cela nous confère la maîtrise complète de notre patrimoine. Les infrastructures, qu'il s'agisse des canalisations ou des usines, appartiennent à l'agglomération. Cela améliore non seulement notre connaissance de nos actifs, mais nous permet aussi de mieux contrôler les coûts, de planifier les travaux nécessaires et de respecter les délais d'intervention.

Quels sont les avantages pour les habitants de Moissy de passer en régie publique ?

Philippe Rio : Cela ne change presque rien et en même temps, ça change tout. S'il conserve son compteur d'eau, le client devient alors un usager du service public. Il a ainsi accès en toute transparence aux dépenses comme les bilans comptables. En 2023, dans le privé, les prix de l'eau ont augmenté en fonction de l'inflation. Avec la régie publique, c'est "le juste service au juste prix".

Julien Béraud : Aucune démarche administrative ne sera à faire. Seul l'en-tête des factures change. Jusqu'alors, les habitants devaient se rendre au local des Eaux de Sénart dans le parc d'activités du Château d'eau. Désormais, leur point de contact est le site d'accueil Eau de Grand Paris Sud à Lieusaint. Un lieu plus accessible. Enfin, siéger au sein de l'instance dirigeante permet de faire le relais entre les habitants et l'agglomération, et ainsi faciliter la transmission d'informations.

(1) Pour une consommation moyenne de 120 m³/an, au 1^{er} novembre 2024 : 4,0231 TTC €/m³ (Suez) contre 3,7955 €/m³ (régie Eau Grand Paris Sud).

ZOOM

LES BONS GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

Crédit photo : 123rf

**“ Pour préserver
l'eau, chaque
geste compte. ”**

Chaque jour, 148 litres d'eau sont consommés en moyenne par habitant dans l'Hexagone. Si l'eau est une ressource indispensable, elle n'en reste pas moins limitée et les réserves s'amenuisent. En veillant à ne pas la gaspiller vous contribuerez à préserver ce bien précieux et à réduire votre impact sur l'environnement tout en agissant sur vos factures. Au quotidien, préférez l'eau du robinet à celle en bouteille, privilégiez les douches courtes aux bains, et coupez l'eau lorsque vous vous savonnez, vous brossez les dents ou vous rasez.

Pour réaliser des économies non négligeables sans perte de confort, il est conseillé d'installer des équipements "hydro-économes". Les douchettes économes ou les réducteurs de débit permettent de réduire votre consommation de près de 50% par rapport à des pommes de douches classiques. Pour les toilettes, préférez une chasse d'eau à double commande. Vous pouvez également opter pour un "sac wc" ou une "plaquette wc". Ils se positionnent dans le réservoir de la chasse d'eau et permettent de diminuer son volume réduisant ainsi la consommation d'eau. Du côté des robinets, la mise en place de mousseurs permet de réduire le débit d'eau de 30 à 70 % !

Si vous avez un jardin, récoltez l'eau de pluie pour arroser vos plantes grâce à un récupérateur d'eau de pluie. Vous pouvez aussi opter pour un goutte-à-goutte ou jetez votre dévolu sur des plantes peu gourmandes en eau comme les plantes grasses. À la belle saison, arrosez votre jardin à la fraîche, tôt le matin ou tard le soir, pour réduire l'évaporation de l'eau d'arrosage.

Gare aux fuites !

Les fuites sont les premières causes de gaspillage de l'eau. Pour les détecter, il suffit de relever votre compteur d'eau le soir et de le comparer au relevé effectué le lendemain matin, en s'assurant qu'aucun équipement n'ait consommé d'eau durant la nuit. À noter que ce sont les chiffres sur fond rouge qui vous donneront les indications nécessaires à la détection d'une éventuelle fuite. Dans ce cas, ou face à une hausse importante de votre consommation, contactez rapidement Eau de Grand Paris Sud.

**À
RETENIR :**
pour contacter
Eau de Grand
Paris Sud

N° vert : **0 800 328 800**

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30
Urgences 24h/24 - 7j/7

Un numéro de téléphone
unique (gratuit depuis
un poste fixe)

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. N'hésitez pas à nous interpeller...

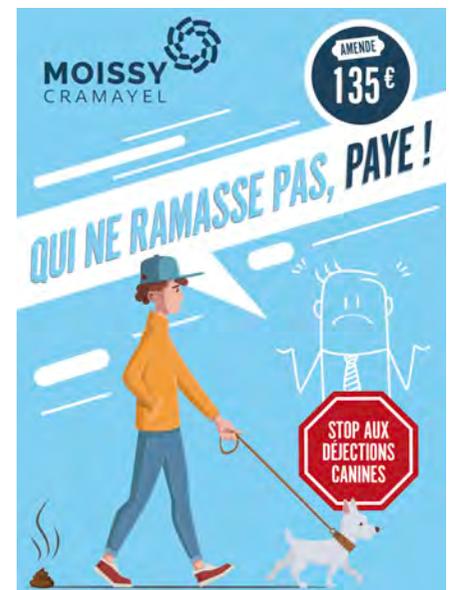


HALTE AUX INCIVILITÉS !

Face aux incivilités, la municipalité lance une campagne de communication à travers la commune.

Déjections canines, vitesse excessive, déchets sauvages... Chaque jour, les mauvais comportements pullulent dans les rues de Moissy et vous êtes nombreux à nous faire part de votre mécontentement. Alors pour sensibiliser le grand public et dire stop au manque de savoir-vivre, la commune a opté pour une campagne de communication impactante, déclinée en cinq affiches. Elle a ainsi été, en partie, déployée sur l'ensemble du mobilier urbain et sur les réseaux sociaux dès la fin de l'été pour toucher le plus grand nombre. Comme vous avez pu le constater, chaque panneau rappelle le montant de l'amende encourue selon l'incivilité allant de 68€ pour des nuisances sonores à 135€ pour les déjections canines non ramassées, les dépôts sauvages, les excès de vitesse ou encore le stationnement gênant sur l'espace public. Cette campagne au message ferme, sera accompagnée d'opérations de contrôle et le cas échéant de verbalisations des contrevenants par la police municipale.

Vous aussi dites stop aux incivilités !



EXPOSITION DE CAROLINE FOURNIER

Du 7 au 18 octobre, la Maison des associations accueille l'exposition "Variation autour de la nature" imaginée par Caroline Fournier, artiste locale.

"À l'état brut ou apprivoisée par l'Homme, réaliste ou réinterprétée, la nature est ma première source d'inspiration", c'est par ces mots que Carole Fournier résume cette exposition autour de la nature. En usant de diverses techniques : pastel, aquarelle, acrylique, ou encore encre de chine, l'artiste donne vie à ses idées. "Mon exposition sera le reflet de cette variété, un mélange de styles qui évoque mon envie d'apprendre, d'explorer toutes les possibilités, de me renouveler sans cesse...", détaille-t-elle.

Entrée libre.



EN PISTE AVEC LE CABARET DES FAMILLES

La compagnie le Cirque Ovale et les stagiaires de l'espace Arc-en-Ciel présentent leur cabaret sur les planches de la Rotonde, le vendredi 25 octobre à 19 h.

"Le cabaret des familles" est un spectacle où se rencontrent les artistes circassiens et musiciens de la compagnie du Cirque Ovale et les stagiaires de l'espace Arc-en-Ciel préalablement initiés à la pratique des arts du cirque. La compagnie et leurs élèves se produiront sur la scène de la Rotonde au lendemain d'une semaine de formation.

Entrée gratuite sur réservation à culture@ville-moissycramayel.fr



CHAMPIONNAT DE BREAKDANCE



Cette année encore, l'association Danse de Vivre s'associe à BBoy France pour accueillir à Moissy les qualifications du championnat de France de Breaking. Rendez-vous le 9 novembre à 19 h à la Rotonde.

En 2023, une centaine de Bboy, Bgirl et KIDZ s'est réunie à la Rotonde pour tenter de décrocher cette fameuse qualification. Venez découvrir ces talents en assistant aux prestations des jeunes breakdanciers. Le fleuron des danseurs de la scène hip-hop va s'affronter pour obtenir une place pour la finale du championnat. Avis aux amateurs de danse et de compétition, c'est l'événement à ne pas manquer pour voir en action les meilleurs danseurs de la région dans cette toute nouvelle discipline olympique !

Tarif : 8 €

Renseignements et réservation au 06 60 48 30 08

RENDEZ-VOUS DES ADHÉRENTS

> Le club des anciens

Jeudi 10 octobre

Papy lunch

Lundi 14 octobre

Concours de belote

Lundi 7, jeudis 17 et 24 octobre

Activités jeux

Samedi 19 octobre

Sortie au Théâtre des Variétés pour la pièce "Une idée géniale"

Jeudi 31 octobre

Distribution du programme cinéma ou activités jeux

Jeudi 7 novembre

Distribution des journaux

Salle "le Club" rue de la Fédération

le lundi de 14h à 17h

et le jeudi de 13h45 à 17h30

 Renseignements auprès de
Micheline Gallé au 06 10 23 93 06

> Club linguistique

Vous rêvez de voyager à travers les langues et les cultures ? Notre association vous ouvre ses portes chaque semaine dans une ville de Sénart pour une immersion linguistique conviviale et enrichissante ! **Nos ateliers linguistiques se déroulent tous les samedis de 15h à 17h**, pratique orale en petits groupes, lecture, traduction, mots croisés, jeux animés par des locuteurs natifs passionnés. Nos séances cinéma en VO sous-titrée est un moyen efficace d'améliorer sa compréhension orale, sa prononciation et son vocabulaire. Que vous souhaitiez perfectionner votre **allemand, anglais, chinois, espagnol, italien**, le club est l'endroit idéal pour progresser dans une ambiance chaleureuse et multiculturelle.

La cotisation de **15 € par an** est destinée à assurer le bon fonctionnement de l'association et de vous couvrir par notre assurance. Votre carte d'adhérent vous permet de bénéficier d'un **tarif préférentiel de 3,50 €** pour voir les films en VO à la Rotonde de Moissy dans le cadre d'un club.

Samedi 19 octobre : La Rotonde - Place du 14 Juillet 1789

 Renseignements :
assolangues@clublinguistique77.fr

RETOUR SUR...

Forum des associations

Sous une météo capricieuse, le Forum des associations s'est déroulé le samedi 7 septembre au gymnase du Noyer-Perrot et a accueilli environ **2 870 visiteurs**. Les 67 associations présentes ont enregistré **1 378 inscriptions** (dont 211 à l'école Inisports). Bien entendu, il n'est pas trop tard pour vous inscrire. N'hésitez pas à vous rapprocher directement des associations de votre choix et consulter le guide des associations 2024/2025.



Les Bambins

Organise une braderie **le samedi 5 octobre de 9h à 18h dans la salle "le Club"** (rue de la Fédération, à l'arrière de la Rotonde). **Vente d'articles pour enfants** d'occasion, en bon état, à prix tout doux : vêtements printemps/été jusqu'à 16 ans, matériel de puériculture, jeux et jouets, livres. Le dépôt des articles (**inscription obligatoire**) s'effectuera **le vendredi 4 octobre entre 9h et 13h30 ou de 14h30 à 18h30**, nous nous occuperons de la vente. Reprise des invendus et règlement des ventes de vos articles le **dimanche 6 octobre de 16h30 à 17h30**.



Renseignements et inscriptions par mail : lesbambins2@outlook.com ou par téléphone auprès de Dominique au 06 83 63 05 69

Nouvel Ordre Musical

L'association créée en mars 2024 est formée d'une quinzaine de membres motivés. Son but est de vous accompagner sur vos projets artistiques en proposant des ateliers d'écriture, des enregistrements musicaux en isovox, des stages de danse ponctuels. N'hésitez pas à aller à leur rencontre pour leur faire écouter vos maquettes. L'association peut aussi animer vos événements tels que mariages...)



Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous au 07 44 98 18 34 nouvelordremusical@myyahoo.com

Sénart Happy Voices

Cette rentrée marque le changement pour l'association. L'année de nos 10 ans a été riche en émotions et en concerts, plus d'une dizaine de représentations. Elle s'est d'ailleurs conclue avec un spectacle affichant complet à la Rotonde ! Nos choristes ont travaillé dur certes, mais ont surtout pris plaisir à chanter, car c'est ça Sénart Happy Voices ! Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir **Rebecca Toraz**, notre nouvelle cheffe de chœur qui a tant à nous apprendre. Habités ou non, venez vivre l'expérience gospel avec Sénart Happy Voices !



Pour suivre toute notre actualité, nos concerts et pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet : senarthappyvoices.com

Le Comité des fêtes

Organise le **32^e Salon des métiers d'arts et de la gastronomie" le samedi 9 novembre de 10h à 20h** et le **dimanche 10 novembre de 10h à 18h** au gymnase du Noyer-Perrot.



Plus de 50 exposants seront présents cette année accompagnés de nouveaux artisans et de nouvelles saveurs gastronomiques à découvrir. Une restauration sur place sera proposée tout au long du week-end.

Réservation possible auprès de Josette Françoise au 06 19 05 66 42

Association Franco-Portugaise de Moissy-Cramayel - AFP-MC

Organise un **LOTO le dimanche 17 novembre à 14h** dans la salle du Hangar de Lugny (Parc des Maillettes). Prix du carton : 3 € / 4 cartons : 10 € / 6 cartons : 15 € / 8 cartons : 20 € / 10 cartons : 25 €. De nombreux lots à gagner...

Une restauration rapide sera proposée sur place (ouverture des portes à partir de 12h).

Renseignements auprès de Antoine Bergano au 06 30 26 75 29 ou afpmc77550@gmail.com

SPORTS

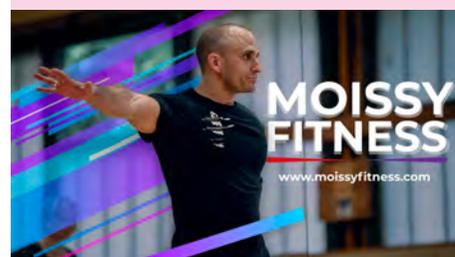
> Moissy Fitness

Nos inscriptions sont toujours ouvertes : Pilates, renforcement musculaire, cours cardio, step et aéro... Venez découvrir nos disciplines lors d'un **cours d'essai gratuit !**

Tarifs :

200 € accès à tous les cours
(+ 10 € pour les nouveaux adhérents)
180 € pour les familles, étudiants et 16/17 ans (+10 € pour les nouveaux adhérents)

Informations et planning :
www.moissyfitness.com
contact@moissyfitness.com
ou 06 14 31 85 09



> Octobre rose : les arts martiaux mobilisés pour le collectif Triplettes roses

Du 14 au 20 octobre, les associations d'arts martiaux (judo, vovinam, aikido et budokan) organiseront sur leurs horaires d'entraînement, au dojo Jean-Jaurès, des actions caritatives en faveur de la lutte contre le cancer du sein. Le produit de leurs ventes (ceintures roses, gâteaux) et les dons récoltés seront reversés à l'association moisséenne, le Collectif Triplettes roses. Pour l'occasion, le dojo sera ouvert à tous, tous les soirs de cette semaine, le mercredi après-midi et le week-end sur les horaires de cours des clubs mobilisés.

> Aisance Posturale

Venez découvrir les différentes activités proposées par l'association : stretching postural, méthode JP. Moreau (renforcement musculaire profond du dos et assouplissement des articulations), méthode De Gasquet (périnée et gainage), postural ball, méthode N. Garcia (renforcement musculaire, gainage, détente), sophro yin (yin yoga + sophrologie).

Renseignements : 06 61 57 57 73
ou bienpostural@gmail.com



LES EXPERTS À MOISSY RENCONTREZ-LES !

Samedi 5 octobre

"Les experts à Moissy"

Rencontre et immersion au sein des services de la sécurité et des secours :

- Expériences immersives
- Manœuvres sapeurs-pompiers
- Police scientifique - Tir laser
- Gestes de 1^{ers} secours
- Self défense
- Et bien plus !

Gratuit - Ouvert à tous
Restauration sur place

🕒 DE 10H30 À 18H

📍 CENTRE D'INCENDIE
ET DE SECOURS

EXPÉRIENCES IMMERSIVES
MANŒUVRES SAPEURS-POMPIERS
POLICE SCIENTIFIQUE - TIR LASER
GESTES DE 1^{ER} SECOURS - SELF DÉFENSE
ET BIEN PLUS !

Samedi 5 octobre

Braderie organisée par l'association Les Bambins

🕒 DE 9H À 18H

📍 SALLE "LE CLUB"
(rue de la Fédération)

Du 7 au 18 octobre

- Exposition "Variations autour de la nature" par Caroline Fournier

🕒 ENTRÉE LIBRE

AUX HORAIRES D'OUVERTURE

📍 MAISON DES ASSOCIATIONS

Mardi 8 octobre

- Permanence de l'association ADIE

Pour accompagner les entrepreneurs dans toutes les étapes de leur projet.

🕒 DE 10H À 13H30

📍 LE SEXTANT
(462, rue Benjamin Delessert)

- Information collective

Venez découvrir les diverses formations proposées par le centre de formation GRETA de l'Essonne.

🕒 DE 14H À 16H

📍 MAISON DES ASSOCIATIONS

Fête de la science à la médiathèque

Samedi 5 octobre

Plongée dans les abysses

Découvrez le monde insoupçonné des abysses grâce à un quiz aquatique et un atelier créatif dédié.

Dès 6 ans - Sur inscription
14h

Mercredi 9 octobre

- Le mercredi des tout-petits

Découvrez l'exposition "Splash !" avec vos tout-petits, de 18 mois à 3 ans, et participez avec eux à des activités ludiques autour du transvasement.

Sur inscription
10h et 11h

- Atelier scientifique et technique Création d'un jeu de bataille navale

De 8 à 12 ans - Sur inscription
14h et 16h

Samedi 12 octobre

- L'heure des bébés

Temps de lecture, de jeux de doigts et de chansons autour du thème de l'océan.

De la naissance à 3 ans
Sur inscription
10h15 et 11h

- Atelier gravure

Initiez-vous à la gravure en créant des motifs marins sur du polystyrène et repartez avec votre œuvre d'art.

Tout public (dès 7 ans)
Sur inscription
10h30

Samedi 12 octobre

- Expérimentations scientifiques

proposées par un intervenant L'eau et ses changements d'état !
Dès 10 ans - Sur inscription
14h, 15h, 16h et 17h

- Book Club

Partagez vos coups de cœur et découvrez ceux des médiathécaires sur le thème de l'océan et des récits d'aventure.
Tout public
16h

Juqu'au 15 octobre Exposition "Refuge"

Imaginée par Bruno Fert, photographe, cette incursion retrace l'intimité des populations migrantes dans plusieurs pays.
Secteur adulte - Entrée libre

Jusqu'au 23 octobre Exposition "Splash !"

Conçue en trois dimensions, cette exposition/espace de jeu, a été pensée par l'artiste Claire Dé pour les tout-petits.
Salle du conte - Entrée libre

Pensez à réserver les animations
au 01 64 88 17 40

Mercredi 9 octobre

Ateliers numériques

Développez vos compétences numériques pour effectuer vos démarches administratives en ligne ou encore rechercher un emploi.

Gratuit sur inscription

🕒 DE 9H À 12H

📍 BÂTIMENT LA SOURCE
(place du Souvenir)

Vendredi 11 octobre

- **Élections des représentants de parents d'élèves** dans les groupes scolaires ou par correspondance

- Plateau rock

7 €/6 € avec la carte Culture Moissy*

🕒 20H30

📍 LES 18 MARCHES

Samedi 19 octobre

Animation sur le marché

L'animation prévue pour le 5 octobre est reportée à ce samedi.

Distribution de 200 sacs réutilisables

📍 PLACE SIMONE VEIL

Lundi 14 octobre

La Parent'aise

Accueil parents-enfants jusqu'à 3 ans (temps d'échanges et de partage)

🕒 DE 14H30 À 16H30

📍 MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Du 14 au 20 octobre

Octobre rose

Les clubs d'arts martiaux seront mobilisés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Mardi 15 octobre

"1 Café pour créer mon entreprise"

Vous êtes porteur d'un projet de création d'entreprise ou jeune entrepreneur et vous avez besoin d'informations et d'échanger ?

Venez prendre

"1 café pour créer mon entreprise"

🕒 DE 9H30 À 12H30

📍 MAISON DES ASSOCIATIONS



LA GRANGE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les vendredis de 16h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 10h à 18h, entourée ponctuellement d'artisans et d'exposants.

PARVIS DE L'ÉGLISE
contact@votre-circuit-court.fr

Mercredi 16 octobre

Fête du cinéma d'animation

Venez découvrir 6 courts-métrages jeunesse et familiarisez-vous aux métiers du cinéma grâce à l'intervention d'un professionnel.

Dès 7 ans - Sur inscription

🕒 10H30

📍 MÉDIATHÈQUE

Du 21 au 25 octobre

Stage "Le Cabaret des Moisséens"

Sur inscription auprès des accueils de l'espace Arc-en-Ciel, du service enfance ou du service jeunesse.

Gratuit

Vendredi 25 octobre

Le Cabaret des familles

Représentation du Cirque Ovale et des stagiaires du "Cabaret des Moisséens"

Entrée gratuite sur réservation à culture@ville-moissycramayel.fr

TOUT PUBLIC

🕒 19H

📍 LA ROTONDE

Mardi 29 octobre

Information collective sur les métiers de la Gendarmerie

🕒 DE 14H À 16H30

📍 MAISON DES ASSOCIATIONS

Les exposants d'OCTOBRE



🕒 DU MARDI AU DIMANCHE
DE 10H À 19H

📍 251, AVENUE PHILIPPE BUR

Du 1^{er} au 6 octobre :

Les Couleurs de Cécile. Univers fun et coloré, été comme hiver, à travers des collections de prêt-à-porter et accessoires féminins, bijoux artisanaux.

Du 8 au 13 octobre : *C'est Fée Maison et Bruno Lubais.* Produits ménagers 100% naturels et accessoires pour la maison. Produits du terroir et épicerie fine.

Du 15 au 20 octobre : *Catherine Mouligné et Laurent Descotils.* Venez découvrir l'univers de Catherine Mouligné mélange de calligraphies, végétaux et articles d'un antique Larousse illustrés en un herbier poétique et décalé. Laurent Descotils vous enchantera avec ses sculptures cinétiques inspirées de Tinguely, Rebecca Horn et Arthur Ganson.

Du 22 octobre au 3 novembre : *Ronde Atomique.* Prêt-à-porter et accessoires féminins grandes tailles.

Contact :

boutique.ephemere@ville-moissycramayel.fr

Samedi 9 (10h/20h) et dimanche 10 novembre (10h/18h)

Salon des métiers d'arts et de la gastronomie

organisé par le Comité des fêtes de Moissy-Cramayel

📍 GYMNASSE DU NOYER-PERROT

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

"On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps" disait Abraham Lincoln. Et pourtant ! Le bail du ministre démissionnaire de l'Economie à Bercy s'est terminé par une énième flèche décochée à l'adresse des collectivités territoriales : "la dette du pays est de votre faute, vous dépensez trop !". Faire endosser la dégradation des comptes publics aux collectivités locales est un mensonge populiste pour masquer l'échec d'une politique gouvernementale qui a largement montré ses limites. Rappelons tout de même que 92% de la dette publique est lié au budget de l'État. A contrario, nos collectivités représentent 60% de l'investissement public : entretien des écoles (1 M€ par an à Moissy), création de services publics (crèche municipale), restructuration des voiries (avenue P. Bur, route de Cramayel...). Nous agissons même dans des domaines où l'Etat n'assume plus ses missions comme la santé publique (1,2 M€ pour un centre de santé) ou de sécurité avec le déploiement d'une police municipale et de caméras de sécurité. Donc oui, il y a tentative de tromperie quand on pointe le doigt sur des collectivités alors qu'elles doivent présenter des budgets à l'équilibre et qu'elles investissent pour le bien-être de la population. Nous continuerons à être vigilants et à gérer avec sérieux, malgré les contraintes nationales et l'instabilité politique générée par une dissolution non contrôlée.

Line MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 3 élu-e-s

"La ville est un espace où l'on peut se perdre pour mieux se retrouver." Cette citation de Sartre ne s'applique pas tellement en ce moment à notre ville de Moissy-Cramayel. En effet, les travaux réalisés dans le centre-ville, sans doute nécessaires, ne permettent pas aux moisséens de se "retrouver" autour de leurs commerçants. Après en avoir discuté avec plusieurs d'entre eux les chiffres d'affaires sont largement en baisse. Beaucoup de moisséens, au-delà du peu d'attractivité de notre centre-ville, rencontrent des difficultés pour venir faire leurs achats chez nos commerçants sans parler des riverains fortement impactés. Il ne faut pas oublier les Personnes à Mobilités réduite (PMR) qui veulent se rendre dans notre centre-ville, le traverser sans parler de l'accessibilité au Centre de consultations non programmées de Moissy-Cramayel rendue plus que délicate. Nous nous demandons d'ailleurs en cas d'accident grave ou d'incendie comment nos pompiers pourront intervenir ? Il est vrai que le soutien au commerce n'est pas le point fort de la majorité municipale, il suffit de voir le nombre de fonds de commerces à céder, sans parler de "l'état" de notre marché. Une urbanisation galopante sans perspectives dans l'intérêt des promoteurs pour faire de Moissy-Cramayel une ville dortoir ?

Jeudi 07 novembre 2024 rendez-vous à partir de 20h30 à la maison des associations rencontrer les membres d'UNIS POUR MOISSY

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy - C. DUEZ, T. BAMI, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Une ambition pour Moissy” - 1 élu

Texte non parvenu.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

AOÛT

04 ■ YILMAZ Émir

SEPTEMBRE

04 ■ KENNOUCHE CIAK Théa

MARIAGES

AOÛT

14 ■ PRACHE Marvin et KANOUTE Maimouna

17 ■ RAKOTOVAZAHA ANDRIANTIANA Herintsoa et RANDRIANABY Tiana

17 ■ VANDROUX Kevin et JARLES Coralie

30 ■ OHANGA SHONGO Michel et ALAKO DJAMBA Henriette

31 ■ TAILLECOURT Mickaël et QUILY Estelle

SEPTEMBRE

07 ■ YOGESWARAN Neilakshan et SIVAKARAN Shalini

07 ■ NAVARRO Tony et MARQUES PEREIRA Maria

09 ■ BONHOMMEAU Tristan et LEMIRE Flavie

14 ■ COSTA Dylan et MATHIEU Alexandra

14 ■ TOUTOU Adem et DYKAS Joanna

DÉCÈS

JUILLET

31 ■ CHATELAIN épouse BOURGUE Danièle

31 ■ JOHNSON Vincent

AOÛT

08 ■ MELLADO Daniel

17 ■ GODMER Marcel

19 ■ KANG Lean

24 ■ OUPINDRIN épouse FAIFE Yamuna

24 ■ MIGINIAC veuve LALANDE Colette

25 ■ ÇATALDEGIRIMEN veuve GÖKSU Güley

29 ■ ALEXANDRE Roger

31 ■ JEUDY veuve DUQUESNE Michèle

SEPTEMBRE

09 ■ TCHEUYIWEULEU Noor



Le conseil de l'agent municipal

Marie Leroy

Directrice générale adjointe Ressources

TAXE FONCIÈRE : UNE HAUSSE DÉCIDÉE PAR L'ÉTAT

Vous venez de recevoir votre avis de taxe foncière et vous êtes nombreux à être surpris par son montant. Voici quelques explications pour mieux comprendre la situation. Face à l'explosion des prix en 2023, notamment liée à la crise énergétique, la municipalité avait été contrainte de relever temporairement le taux communal de la taxe foncière de 2 %. Consciente des difficultés que cela représentait pour vous, la Ville a pris l'engagement de revenir à un taux plus bas dès que possible. En 2024, après de nombreux efforts réalisés par tous, habitants et services municipaux, nous avons pu ramener ce taux à son niveau de 2019, en le baissant de 2 %. Cependant, cette réduction du taux communal n'a pas suffi à compenser une autre augmentation indépendante de la volonté de la municipalité : la hausse de la base d'imposition décidée par l'État. En effet, le gouvernement a augmenté cette année sa base d'au moins 3,9 %, ce qui a entraîné une hausse de votre taxe foncière.

Chèque énergie : un coup de pouce de l'État



Pour accompagner les foyers les plus modestes dans le règlement de leurs factures d'énergie et de certains travaux énergétiques, l'État a mis en place une aide financière : le chèque énergie. Ce dernier est automatiquement envoyé par courrier aux bénéficiaires. Il peut être utilisé pour : payer les factures d'électricité, de gaz, de chauffage, de fioul ou autres combustibles, mais aussi les charges locatives incluant des coûts énergétiques dans les logements sociaux ou conventionnés à l'aide personnalisée au logement (APL) ou encore pour financer des travaux de rénovation énergétique (par des professionnels certifiés RGE) ou l'achat de panneaux solaires. Pour régler ses factures, le chèque énergie peut être utilisé en ligne, envoyé par courrier avec les références clients ou remis en main propre à votre fournisseur qui est tenu de l'accepter. En cas de refus, vous pouvez le signaler au 0 805 204 805 (numéro gratuit). Les bénéficiaires peuvent également opter pour la pré-affectation permettant de déduire automatiquement le montant du chèque des prochaines factures. Cette option peut être activée en ligne, par courrier ou par téléphone. En règle générale, le chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivant son émission. À noter qu'il offre également des avantages comme la gratuité de mise en service lors d'un déménagement et des protections contre les incidents de paiement. Plus de renseignements sur chequeenergie.gouv.fr

À la découverte des métiers de la gendarmerie

Vous souhaitez découvrir les différents métiers de la Gendarmerie ? Venez vous renseigner sur les différents concours lors d'une permanence proposée par Moissy Emploi Formation (MEF) en lien avec le ministère de l'Intérieur. **Rendez-vous le mardi 29 octobre de 14h à 16h30 à la maison des associations. Entrée libre.**

Les Nouvelles de Moissy-Cramayel

Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00

Directeur de la publication : Line Magne

Rédaction, photos et maquette : service communication

Distribution : Club des Anciens

Imprimé à 7 500 exemplaires par l'imprimerie RAS avec encres végétales

Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824



LA ROTONDE *votre*

CINEMA

de proximité

PLACE DU 14-JUILLET-1789



Carte Culture Moissy

1 € Moisséens / 5 € extérieurs
4,50 € la place, 45 € les 11 places